

2022-03-01 Contrats de maintenance logiciel métier - TRADIM

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaine sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Contrats de maintenance logiciel métier - TRADIM

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que TRADIM est une société proposant une solution informatique adaptée aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets, ce logiciel permet de gérer les services aux usagers en mode collaboratif.

Le SICTOM Loir et Sarthe, Le SISTO et le SMITOM Sud Saumurois utilisaient déjà ce logiciel depuis de nombreuses années. Le SYCTOM Loire Béconnais utilisait le logiciel Gesbac.

Le principe : toutes les données d'exploitation sont automatiquement intégrées dans une base de données unique des usagers, dématérialisée sur Internet pour les différentes activités.

Les COMPTES USAGER contiennent les informations relatives à la collecte des déchets produits par l'usager qui sont immédiatement accessibles et archivées dans le compte :

- identification et composition du foyer
- adresse de production, facturation, contacts
- badges et contenants détenus
- objets distribués (sacs, composteurs, etc.)
- levées de bacs
- dépôts dans les points d'apport volontaire
- apports en déchèterie
- factures et encaissements
- réclamations
- dossier administratif détaillé
- courriers émis et reçus

La Gestion du réseau des déchèteries contient les informations relatives aux contrôles d'accès, la gestion du haut et bas de quai (gestion des enlèvement et bordereaux dématérialisés).

La Gestion des activités de pré-collecte et collecte : centralisant les données de collecte en porte à porte ou en point d'apport volontaire.

La Gestion de la TARIFICATION INCITATIVE : en fonction des services de collecte en parts fixe et variable selon les secteurs, le nombre et les tailles de bacs attribués à l'usager, les levées de bacs ou les apports en PAV... Facturation personnalisée tout comme les modes de règlement : coupon-réponse, TIP, talon optique à deux lignes, prélèvement TIPI en une fois ou selon un échéancier paramétrable - ENVOI ET RECOUVREMENT des factures générées par ECOCITO au prestataire éditique.

La redevance forfaitaire initiale est de 60 000 euros HT/an pour l'ensemble de la prestation.

Afin de permettre le partage et la diffusion des informations personnelles, il existe un portail usager Ecocito . Ce portail est constitué d'une base de données et d'un logiciel full web qui permet aux usagers du service de collecte de consulter tout ou partie des données relatives aux activités de pré-collecte- collecte les concernant en temps réel.

Le coût de maintenance annuel est de 6 000 € HT/an.

- Considérant la nécessité dans le cadre de sa compétence gestion des déchets des usagers par 3RD'Anjou de disposer d'une solution informatique adaptée aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets, et permettant de gérer les services aux usagers en mode collaboratif.

- Considérant que la société TRADIM effectuait la maintenance des logiciels de suivi des usagers pour trois des anciens syndicats constituant les 3RD'Anjou

- Vu la proposition de cette société pour la poursuite de la maintenance des logiciels métiers :
 - Maintenance des logiciels TRADIM
 - Maintenance des portails TRADIM

- Vu l'article R2122-3 du code de la commande publique, stipulant que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les travaux, fournitures ou service ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminée, pour des raisons techniques. Le recours à un opérateur déterminé dans le cas spécifique de maintenance de bases de données d'utilisateurs et les équipements associés à la gestion de la compétence collective est nécessaire afin de permettre la poursuite d'une gestion informatique cohérente.

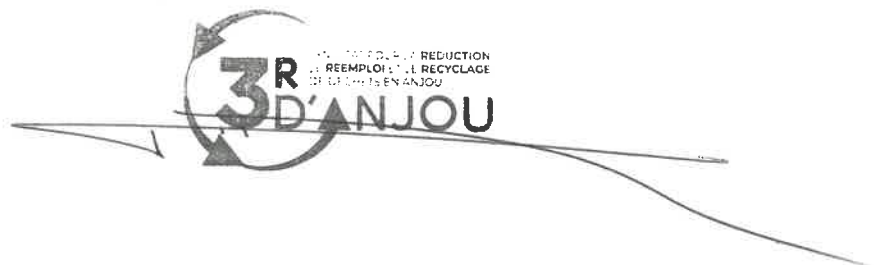
Monsieur Le Président propose donc au comité syndical :

- **de donner son accord pour la signature de ces contrats de maintenance** qui prennent effet au 01/01/2022 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois un an, par tacite reconduction, pour un coût de 60 000 € HT/an pour la maintenance des logiciels, et 6 000 € HT/an pour la maintenance des portails,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer le contrat à intervenir avec TRADIM, dont le siège social est situé à Paris 9^{ème}, 17 rue du Delta,
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE



SYNDICAT POUR LA RÉDUCTION
LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE
DE DÉCHETS EN ANJOU

2022-03-02 – Avenant pour le transport du tout-venant incinérable de Juigné sur Loire vers l'ISDND du Louroux

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Vai du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalennes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Avenant pour le transport du tout-venant incinérable de Juigné sur Loire vers l'ISDND du Louroux-Béconnais

Monsieur le Président précise au comité syndical que depuis le 1^{er} janvier 2022, les 3RD'Anjou exploitent un ISDND, Installation de Stockage des déchets Non Dangereux au Louroux-Béconnais. Ce site peut être considéré comme complémentaire avec l'usine de valorisation énergétique de Lasse.

Avec l'augmentation du territoire des 3RD'Anjou, le SIVERT a vu sa population s'accroître. Or l'UVE est à saturation actuellement. Il convient donc compenser l'arrivée de nouveaux tonnages par la diminution d'autres déchets (vide de four- encombrants ...).

L'apport des 3 600 tonnes d'ordures ménagères du secteur du Louroux Béconnais à compter du 01/01/2024 à l'UVE pourrait être compensé par le transfert de 3 600 Tonnes d'encombrants à l'ISDND.

Afin de permettre la négociation avec SAVED, ce transfert d'encombrants pourrait débuter dès le printemps 2022 (détournement du tout-venant incinérable à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2022 (estimation 500€ tonnes/an), et le détournement à poursuivre en 2023, sous réserve de l'évolution des autres tonnages et des conditions d'acceptation dans l'ISDND. Les apports pourraient se situer entre 500 et 1000 tonnes.

Ce transfert entraîne des surcoûts pour les 3RD'Anjou car le coût de l'enfouissement (en particulier avec la TGAP) est plus onéreux que la valorisation énergétique.

En 2025 Le coût d'exploitation de l'ISDND si le site recevait les 9 000 tonnes prévues dans l'arrêté d'exploitation serait de 80 €/tonne (post exploitation incluse) + TGAP (65 €/tonne) soit un cout global de 145 €/tonne.

Le cout de l'UVE à horizon 2025 serait de 84 €/tonne, soit un différentiel de 61 €/T.

Pour 2022, la TGAP est de 58€/t en ISDND (au lieu de 65 €/t) et de 11€/t en UVE (au lieu de 15€/t). Le différentiel est donc entre 138 € et 80 €/t soit 58 €/t.

Le SIVERT prendra en charge la moitié du différentiel entre le prix SIVERT et ISDND : soit 50 % ce qui représente 29 à 31 euros/tonnes de 2022 à 2025.

Ce transfert nécessite un avenant au marché de transports pour la déchèterie de Juigné Sur Loire afin d'intégrer un tarif pour l'envoi vers ce nouvel exutoire

	Tonnages 2021	Cout du transport Vers l'UVE	Cout du transport Vers l'ISDND
Déchèterie		Déchets incinérable €/T	Déchets €/T (+12,80 €/T dimanche)
Juigné-sur-Loire	1 421 T *	43,50 € (983 T)	32,00 € (438 T)

**chiffres sur 10 mois en raison de la fermeture lors des travaux sur la déchèterie*

- Considérant qu'à compter du 1^{er} avril 2022, un nouvel exutoire pour le tout-venant incinérable de la déchèterie de Juigné Sur Loire est mis en œuvre afin que le site de traitement de SIVERT, l'Unité de Valorisation Énergétique et l'ISDND (Installation de stockage) du Louroux Béconnais soient utilisés de manière complémentaire.

- Considérant la prise en charge du surcoût de traitement des tonnages de tout-venant dans l'ISDND pour 50% par le SIVERT
- Considérant le marché en cours de location et transport des contenants de la déchèterie de la Claie Brunette passé avec la société Transports BRANGEON, et les coûts actés de transports pour les exutoires actuels et la proposition pour le nouvel exutoire du Louroux Béconnais

Monsieur Le Président propose au comité syndical

- **DE L'AUTORISER** à signer un avenant avec la société Transports BRANGEON Transport et logistique -Le Pélican – 7 route de Montjean - La Pommeraye 49 620 – MAUGES SUR LOIRE pour le marché de location et transports de contenants pour la déchèterie de la Claie Brunette afin d'ajouter le coût de transport de cette déchèterie vers l'ISDND du Louroux Béconnais à 32 € HT/t à compter du 1^{er} avril 2022

- **DE L'AUTORISER** à percevoir une compensation financière du SIVERT de l'Est Anjou de 50% des surcoûts de traitement de ce changement d'exutoire dans un objectif de complémentarité des sites de traitement sur le territoire.

- **DE DONNER** tous pouvoirs au Président pour l'exécution de cette délibération

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE



3R D'ANJOU
SYNDICAT POUR LA RÉDUCTION
LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE
DE DÉCHETS EN ANJOU

2022-03-03 – Lancement maîtrise d'œuvre pour un bâtiment sur le quai de transfert de Tiercé

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tiercé	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	CUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnès sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Lancement maîtrise d'œuvre d'un bâtiment sur le site du quai de transfert de Tiercé

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'une consultation va être lancée pour la maîtrise d'œuvre concernant la construction d'un bâtiment sur le quai de transfert de Tiercé.

En effet, jusqu'au 31 décembre 2021, le SICTOM et la communauté de Communes Anjou Loir Et Sarthe mutualisaient l'occupation des locaux techniques.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 cette mutualisation ne se fait plus, une dalle a donc été faite fin 2021 à proximité du quai de transfert de tiercé afin d'y installer un bâtiment (aire de stockage en béton armée d'une épaisseur de 20cm environ 18m x 18m.)

Besoins :

- Stationnement de deux véhicules et de deux broyeurs à végétaux sur remorque
- Stockage de composteurs
- Espace maintenance, et stockage outillage (stockage actuel = conteneur maritime).

La surface utile pour l'implantation est d'environ 18m x 10m max.

L'enveloppe budgétaire (orientation budgétaire) est de 80 à 120 k€ HT

Proposition :

- **Bâtiment** 18m x 10m **fermé,**
- **Consultation selon une procédure adaptée d'un maître d'œuvre et/ou d'un architecte (pouvant s'associer à un économiste, avec les missions suivantes)**
 - Esquisse
 - Avant-Projet sommaire (AVP) / notice avec estimation / ajustement du projet si nécessaire
 - AVP détaillé
 - Remise d'un CCTP et estimation pour consultation
- **Missions en option :**
 - Etude de charpente et quantitatif pour consultation
 - Assistance aux contrats de travaux (analyse des offres)
 - Visa des plans d'exécution
 - Direction des travaux et opération de réception
 - Etude de sol : effectuée. Pas de complément en théorie
 - A définir : mission de contrôle technique

Monsieur Le Président propose donc au comité syndical :

- de donner son accord pour le lancement de cette mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment sur le quai de transfert de Tiercé, et de signer le marché avec le candidat retenu
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer toutes pièces à intervenir à cet effet,
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

2022-03-05 – Convention recyclage des petits aluminium sur le centre de tri

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Conventions recyclage des Petits aluminium sur le centre de tri

Monsieur le Président présente au comité syndical le projet de tri des petits métaux qui a pour objectif le recyclage des petits objets et emballages en aluminium. Initié en 2013. Il est le fruit d'un partenariat entre le Fonds de Dotation Nespresso France CITEO, le CELAA et l'AMF ; Nespresso ayant pour ambition de recycler davantage de ses capsules en aluminium.

En mars 2019, Nespresso a lancé un appel mondial aux producteurs de café portionné, les invitant à rejoindre sa filière de recyclage, ouvrant ainsi la voie à un système mondial de recyclage des capsules en aluminium. Nespresso, Nestlé et JDE (Jacobs Douwe Egberts) ont ainsi créé **l'ARCA (l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium)** pour étendre la filière de recyclage initiée par Nespresso il y a 10 ans, avec pour objectif de recycler toutes les capsules de café en aluminium.

47 centres de tri sont actuellement opérationnels pour le tri des petits aluminium (objectif 50 % de la population fin 2022).

Reprise en pyrolyse

- > En raison de leur taille et de leur épaisseur, le recyclage des emballages légers en aluminium par procédé conventionnel n'est pas optimal. Ils sont donc recyclés par pyrolyse.
- > La pyrolyse est un procédé permettant de recycler tous les petits objets et emballages légers en aluminium qui se consumeraient entièrement en fonderie. Cette technique consiste à porter les emballages à une température comprise entre 500 et 550°C dans une atmosphère pauvre en oxygène afin d'éviter la fusion de l'aluminium. Les produits organiques (vernis, laques ou plastiques) sont ainsi décomposés en produits légers. Ils sont ensuite brûlés alors que l'aluminium reste intact. La pyrolyse permet d'obtenir des granulats, des poudres ou des fragments d'emballages.

Option de reprise	Modalités de reprise	Intermédiaire/contact
Filière	Le prix de reprise est identique en tout point du territoire, avec un minimum garanti à 0€/t pour l'ensemble du standard (soit les alus rigides + les alus souples) . Il tient compte de la valeur du DIN et la teneur en aluminium des balles. Le transport est à la charge du repreneur , et ce quel que soit le point d'enlèvement. Si la teneur en alu est trop éloignée du standard, des décotes s'appliquent aussi aux soutiens à la tonne versés par Citeo mais ceci est jugé et discuté au cas par cas.	FAR – France Aluminium Recyclage Nouveau contrat avec PYRAL (société Allemande)
Fédération	<i>L'engagement des fédérations est de reprendre chaque standard à un minimum 0€/t au départ du centre de tri.</i> <i>Les conditions de transport sont précisées dans les Prescriptions particulières.</i>	Fédération
Individuelle	<i>Les collectivités sont libres de choisir leurs repreneurs.</i>	<i>A la charge des collectivités.</i>

D'un point de vue financier :

- L'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium verse des soutiens à la tonne de petits aluminiums triés à hauteur de **300€/t**, après signature d'une convention avec l'ARCA. Ces soutiens à la tonne s'ajoutent à ceux de Citeo, qui sont d'un montant de **400€/t** de petits aluminiums, soit un total de **700€/t** de petits aluminiums triés.
- Actuellement, la valeur de reprise des petits aluminium est en baisse. Cependant, les **soutiens à la tonne contribuent à un bilan financier positif**.
Virement sur l'année N+1

Monsieur le Président présente au comité syndical le projet de convention ARCA conclue pour une durée d'un an, du 01/01/2022 au 31/12/2022 (base sur barème Citéo) (cf annexe).

Pour information, cette **convention ARCA** sera à signer par les collectivités dès le déploiement du tri des petits métaux sur site avec reprise auprès d'un pyrolyseur et la communication auprès des habitants. Cette convention implique notamment :

- de prévoir un envoi des balles de petits aluminiums vers une filière de pyrolyse.
- l'obligation de **mentionner spécifiquement les capsules de café** comme éléments recyclables à trier sur les supports de communication.
- l'obligation de **reporting des tonnages** sur le portail dédié des collectivités pour toucher les soutiens de Citeo et de l'Alliance.
- la réalisation de **caractérisations sur le flux entrant et le flux des petits aluminiums** avant mise en balle, à hauteur d'une fois par trimestre. (Compléter les grilles de L'ARCA plus de facilité).

Monsieur Le Président propose donc au comité syndical :

- de donner son accord,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer la **convention de partenariat «Flux petits aluminiums et souples du standard aluminium issu de collecte séparée** » à intervenir avec ARCA, dont le siège est à Paris 6^{ème}, 140 bis rue de Rennes,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer un contrat de reprise (option filière) avec la société Pyral,
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE



2022-03-06 - Contrat INOVALYS pour l'analyse des rejets liquides des ICPE

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Contrat Inovalys pour l'analyse des rejets liquides des ICPE

Monsieur le Président précise au comité syndical que les 3RD'Anjou gèrent de nombreuses ICPE (Installations Classées pour la protection de l'Environnement). Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée ; en l'occurrence, les 3RD'Anjou exploitent 11 déchèteries – Le quai de transfert, le site des emballages et l'ISDND de Tiercé puis le site de la Courterie.

Les activités relevant de la législation des installations classées sont énumérées dans une nomenclature qui les soumettent à un **régime** d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration en fonction de l'importance des risques.

Afin d'assurer un suivi de ces sites, il est nécessaire de réaliser un certain nombre de contrôle dont l'analyse des rejets par un établissement agréé et suivant des fréquences définies, pour chaque site, par arrêté préfectoral ou autres arrêtés ministériels.

Constitué en 2014, le GIP (Groupement d'Intérêt Public) Inovalys, est le fruit du regroupement des laboratoires publics départementaux de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire et du Morbihan.

Il effectue des missions d'analyse, de prélèvement, d'inspection, d'expertise et de formation dans le domaine de la sécurité sanitaire de l'eau et des aliments, de l'environnement et de la santé publique vétérinaire.

- Vu le décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019, publié au JORF du 13 décembre 2019, actant le seuil de dispense de procédure visé à l'article R. 2122-8 du code de la commande publique à 40.000 euros HT. (Seuil sous lequel le marché peut être conclu sans publicité ni mise en concurrence préalables)
- Vu la convention proposée par Inovalys d'analyse des rejets des ICPE des 3RD'Anjou pour une durée d'un an, du 01/01/2022 au 31/12/2022, reconductible 2 fois par tacite reconduction. Le montant de cette prestation est de 12 491,80 euros HT/an. Les tarifs sont révisibles annuellement, et applicables au 1^{er} janvier de l'année civile, selon décision administrative du laboratoire, dans la limite maximale de 3%.

Monsieur Le Président propose donc au comité syndical :

- de donner son accord,
- de l'autoriser ou à défaut l'un des Vice-Présidents à signer la convention à intervenir avec INOVALYS dont le siège social est à Angers, 18 boulevard Lavoisier - *projet de convention en annexe*
- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

Après débat, plus personne ne demandant la parole, M Le Président fait passer au vote. Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 31/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

2022-03-07 – Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 SICTOM Loir et Sarthe

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Compte Administratif 2021/ Compte de Gestion 2021 SICTOM Loir et Sarthe

Monsieur LAGLEYZE, Président sort de la salle.

Monsieur BAINVEL, 1^{er} Vice-Président présente dans l'ordre :

1- Le compte de gestion 2021 du SICTOM Loir et Sarthe

SICTOM LOIR ET SARTHE BALANCE AU 31/12/2021

Recettes de fonctionnement	4 765 541,98	
Dépenses de fonctionnement	<u>4 815 730,85</u>	
Déficit de fonctionnement d'exercice	-50 188,87	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>1 700 777,20</i>	
Excédent global de Fonctionnement	1 650 588,33	1 650 588,33
Recettes d'investissement	1 478 400,92	
Dépenses d'investissement	<u>1 160 822,24</u>	
Excédent d'investissement d'exercice	317 578,68	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>295 303,76</i>	
Excédent global d'Investissement	612 882,44	612 882,44
EXCEDENT GLOBAL CUMULE		2 263 470,77

2- Le Compte Administratif 2021, qui est en tout point identique au compte de gestion 2021.

Monsieur BAINVEL invite le comité syndical à délibérer.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical approuve le compte de gestion 2021, le compte administratif 2021 sans aucune observation.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

2022-03-08 – Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 SMITOM Sud Saumurois

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalennes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Compte Administratif 2021/ Compte de Gestion 2021

SMITOM Sud Saumurois

Monsieur **BAINVEL**, 1^{er} Vice-Président et ex-Président du SMICTOM Sud Saumurois sort de la salle.

Monsieur **LAGLEYZE**, Président revient dans la salle et présente dans l'ordre :

1- Le compte de gestion 2021 du SMICTOM Sud Saumurois

SMITOM SUD SAUMUROIS BALANCE AU 31/12/2021

Recettes de fonctionnement	7 021 125,52	
Dépenses de fonctionnement	<u>7 614 264,81</u>	
Déficit de fonctionnement d'exercice	-593 139,29	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>740 616,47</i>	
Excédent global de Fonctionnement	147 477,18	147 477,18
Recettes d'investissement	1 019 272,39	
Dépenses d'investissement	<u>1 607 788,74</u>	
Déficit d'investissement d'exercice	-588 516,35	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>1 686 598,09</i>	
Excédent global d'Investissement	1 098 081,74	1 098 081,74

EXCEDENT GLOBAL CUMULE	1 245 558,92
-------------------------------	---------------------

2- Le Compte Administratif 2021, qui est en tout point identique au compte de gestion 2021

Monsieur **LAGLEYZE** invite le comité syndical à délibérer.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical approuve le compte de gestion 2021, le compte administratif 2021 sans aucune observation.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

2022-03-09 – Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 SYCTOM Loire Béconnais

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Compte Administratif 2021/ Compte de Gestion 2021 SYCTOM Loire Béconnais

Monsieur LAGLEYZE, Président présente dans l'ordre :

1- Le compte de gestion 2021 du SYCTOM Loire Béconnais

SYCTOM LOIRE BECONNAIS BALANCE AU 31/12/2021

Recettes de fonctionnement	2 195 515,51	
Dépenses de fonctionnement	<u>2 237 851,74</u>	
Déficit de fonctionnement d'exercice	-42 336,23	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>683 607,56</i>	
Excédent global de Fonctionnement	641 271,33	641 271,33
Recettes d'investissement	507 987,09	
Dépenses d'investissement	<u>615 490,91</u>	
Déficit d'investissement d'exercice	-107 503,82	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	<i>412 003,22</i>	
Excédent global d'Investissement	304 499,40	304 499,40

EXCEDENT GLOBAL CUMULE **945 770,73**

2- Le Compte Administratif 2021, qui est en tout point identique au compte de gestion 2021

Monsieur LAGLEYZE invite le comité syndical à délibérer.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical approuve le compte de gestion 2021, le compte administratif 2021 sans aucune observation.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

2022-03-10 – Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 SISTO

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Compte Administratif 2021/ Compte de Gestion 2021

SISTO

Monsieur LAGLEYZE, Président présente dans l'ordre :

1- Le compte de gestion 2021 du SISTO

SISTO BALANCE AU 31/12/2021

Recettes de fonctionnement	3 527 234,22	
Dépenses de fonctionnement	<u>3 714 980,42</u>	
Déficit de fonctionnement d'exercice	-187 746,20	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	875 459,03	
Excédent global de Fonctionnement	687 712,83	687 712,83
Recettes d'investissement	471 848,69	
Dépenses d'investissement	<u>329 309,45</u>	
Excédent d'investissement d'exercice	142 539,24	
<i>Résultat antérieur (excédent)</i>	80 276,28	
Excédent global d'Investissement	222 815,52	222 815,52

EXCEDENT GLOBAL CUMULE

910 528,35

2- Le Compte Administratif 2021, qui est en tout point identique au compte de gestion 2021.

Monsieur LAGLEYZE invite le comité syndical à délibérer.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical approuve le compte de gestion 2021, le compte administratif 2021 sans aucune observation.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

2022-03-11 – Affectation des résultats du SICTOM Loir et Sarthe

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufefonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Affectation des résultats du SICTOM Loir et Sarthe

Monsieur LAGLEYZE, Président ressort de la salle.

Monsieur BAINVEL, 1^{er} Vice-Président, propose au comité syndical de :

- Prélever la somme de **355 450,05 € sur le résultat de fonctionnement** pour couvrir le déficit d'investissement

Résultat d'investissement diminué des restes à réaliser qui s'élèvent à Recettes /
Dépenses 968 332.49 €

- Reporter le solde soit **1 295 138,28 € en excédent de fonctionnement**

Monsieur BAINVEL, 1^{er} Vice-Président, invite le comité syndical à délibérer.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical approuve l'affectation des résultats du SICTOM Loir et Sarthe, sans aucune observation.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE



2022-03-12 – Budget Primitif 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	CUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Budget Primitif 2022

M. Le Président revient dans la salle et présente au comité syndical le budget primitif 2022, qui :

- ① est conforme au ROB (rapport d'orientations budgétaires),
- ② s'équilibre en :

Fonctionnement	16 961 323.50 €
Investissement	<u>5 428 482.17 €</u>
TOTAL	22 389 805.67 €

Monsieur LAGLEYZE invite le comité syndical à délibérer.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président fait passer au vote.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical adopte le budget primitif 2022 sans aucune observation.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE



2022-03-13 – Amortissements 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		X	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	X		
François	EDIN	Jarzé Villages	X		
David	LAGLEYZE	Etriché	X		
Véronique	RENAUDON	Tierce	X		
Christine	RICHARD	Baracé	X		
Joselito	THIBAUT	Durtal	X		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	X		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	X		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	X		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			X
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	X		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	X		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	X		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	X		
Priscille	GUILLET	Denée	X		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	X		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	X		
Martine	RICHOUX	Chalennes sur Loire	X		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	X		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		X	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	X		
Florent	DESETRES	Miré	X		
Patrick	FERRON	Juvardeil		X	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	X		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		X	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	X		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	X		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		X	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Amortissements 2022

Afin de satisfaire l'obligation de la M4 d'amortir les biens renouvelables, **Monsieur le Président** propose au comité syndical de fixer les durées d'amortissement des différents biens et subventions associées des 3RD'Anjou suivant les données suivantes à compter des amortissements 2022.

Compte M4	Descriptif	Durée
2031 - Frais d'études non suivies de travaux		5
2051 - Logiciels		2
2131 - Bâtiments		20
2135 - Installations générales, agencements, aménagement des constructions	Base logistique - Quai de transfert	20
2138 - Installations générales, agencements, aménagement des constructions	Déchèteries	20
2151 - Installations complexes spécialisées	Colonnes PAV enterrées	10
2153 - Installations complexes spécifiques	ISDND, alvéoles	3
2154 - Matériel industriel	Bacs, PAV aériens	7
2155 - Outillage industriel	Gros engins, gros matériel ISDND (cuve lixiviats)	10
2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	Aménagement déchèteries (Panneaux, garde-corps, barrières...)	7
21738 - Immos reçues au titre d'une MAD - autres constructions	Déchèteries sur terrain CC	20
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers des autres immos corporelles	Plateforme, voirie	10
2182 - Matériel de transport	Véhicules, charriot télescopique	5
2183 - Matériel informatique et de bureau	Terminaux portables pour déchèterie, Copieur	2
2184 - Mobilier		4
2188 - Autres immos corporelles	Composteurs	5

M. le Président propose donc au comité syndical :

- **de retenir les durées**, ci-dessus, pour les différents biens et subventions à compter des amortissements 2022. Pour les travaux et réparations conséquentes sur un bien, mais qui ne prolongeront pas pour autant la durée de vie du bien, l'amortissement se fera sur la durée restante de l'immobilisation initiale,
- **d'inscrire les crédits nécessaires au Budget,**
- **de lui donner tout pouvoir** ou à défaut l'un des Vice-Président **pour l'exécution de la présente délibération,**
- **de l'autoriser** ou à défaut l'un des Vice-Président **à signer toutes les pièces nécessaires relatives à ces décisions.**

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président fait passer au vote.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.

Tiercé, le 28/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE



2022-03-14 – Avenant avec BPI France

L'an deux mil vingt deux, le vingt six mars, le syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de déchets en Anjou (3RD'Anjou), légalement convoqué, s'est réuni à Bellevigne en Layon, salle du Layon, sous la présidence de Monsieur David LAGLEYZE, Président.

Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Philippe	CARDOT	Montreuil/Loir		x	
Jean-Luc	DAVY	Morannes/Sarthe Daumeray	x		
François	EDIN	Jarzé Villages	x		
David	LAGLEYZE	Etriché	x		
Véronique	RENAUDON	Tierce	x		
Christine	RICHARD	Baracé	x		
Joselito	THIBAUT	Durtal	x		

Loire Layon Aubance

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Marc	BAINVEL	Les Garennes sur Loire	x		
Ivan	BARBIER	Bellevigne-en-Layon	x		
Yves	BERLAND	Chaufonds sur Layon	x		
Pierre	BROSSELLIER	Blaison-Saint-Sulpice			x
François-Guillaume	CAYE	Saint Mélaïne sur Aubance	x		
Julie	DURAND	Rochefort sur Loire	x		
Agnès	JALIER-DURAND	Brissac Loire Aubance	x		
Araceli	FRANCO	Saint Georges sur Loire	x		
Priscille	GUILLET	Denée	x		
Cédric	LESAGE	La Possonnière	x		
Frédéric	PATARIN	Val du Layon	x		
Martine	RICHOUX	Chalonnnes sur Loire	x		
Mauricette	ROBE	Aubigné sur Layon	x		

Vallées du Haut Anjou

TITULAIRES					
Prénom	NOM	Commune	P	E	A
Jean-Pierre	BRU	Val-d'Erdre-Auxence		x	
Catherine	CHEREAU	Bécon-Les-Granits	x		
Florent	DESETRES	Miré	x		
Patrick	FERRON	Juvardeil		x	
David	GEORGET	Le Lion d'Angers	x		
Jean-Pierre	LABBE	Saint-Augustin-des-Bois		x	
Frédérique	LEHON	Grez-Neuville	x		
Michel	POMMOT	Les Hauts-d'Anjou	x		
Laurent	ROINARD	Erdre-en-Anjou		x	

Secrétaire de séance : Frédérique LEHON, Grez-Neuville

Assistaient également

Floriane CHAPRON	Directrice Générale des Services
Peggy EMERIAU	Directrice Générale Administrative
Laurent PERRIN	Directeur Général Technique
Géraldine RAIMBAULT	Comptable

Avenant avec BPI France

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'un avenant doit être établi sur le contrat passé entre BPI France et le SICTOM Loir et Sarthe pour les garanties financières pour la post exploitation de l'ISDND de Tiercé, afin de :

- modifier la dénomination sociale,
- ajouter la garantie de l'ISDND du SYCTOM Loire-Béconnais
- et ajuster le taux à 0,24%..

Les montants à garantir sont de 426 000 euros pour le site de Tiercé et 650 000 euros pour celui du Louroux-Béconnais.

Monsieur Le Président propose au comité syndical

- **DE L'AUTORISER** à signer un avenant avec la société GRAS SAVOYE BPI France - 27/31 Avenue Du Général Leclerc – 94 470 MAISON ALFORT Cedex afin d'intégrer au contrat les garanties financières pour la post-exploitation de l'ISDND du SYCTOM Loire-Béconnais, en complément de celles du site de Tiercé et ajuster le taux à 0,24%.

- et d'une manière générale de lui donner tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

**Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président fait passer au vote.
Après un vote à main levée et à l'unanimité, le comité syndical donne son accord.**

Tiercé, le 31/03/2022

Le Président
David LAGLEYZE

